

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet CARROSSERIE	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6QUE-120003/B	Date 2014-02-21
Client Reference No. - N° de référence du client E6QUE-12-0003	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier QCL-2-35636 (028)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-028-15819	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2014-02-04	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-03-03	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Roy, Josée	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl028
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2932 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Voir énoncé des travaux (Annexe A) See Statement of Work (Annex A)	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E6QUE-120003/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6QUE-12-0003

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

QCL-2-35636

Buyer ID - Id de l'acheteur

qc1028

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION 001

Vous trouverez ci-dessous des changements ainsi qu'une question qui a été posée par un offrandant potentiel. Vous devez prendre en considération ces informations lors de la remise de votre proposition.

Question 1 :

Est-ce que l'utilisation de sous-traitants spécialisés est permise?

Réponse 1 :

Oui; voir modification ci-dessous.

1 - Ajouter l'article 2.1 à la Partie 2 de la Demande d'offres à commandes comme suit:

Clause du Guide des CUA M7035T (2013-07-10), Liste des sous-traitants proposés

2 - Modifier l'article 10. Limitation financière de la Partie 7.A de la Demande d'offres à commandes comme suit (la présente modification s'applique à la version française uniquement) :

10. Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **195 000.00\$/2 ans** (taxes applicables exclues) **pour le Ministère de la Défense Nationale, Garnison Valcartier et de 60 000.00\$/ 2 ans** (taxes applicables exclues) **pour Recherche et développement pour la Défense Canada - Valcartier** ~~110 000.00\$~~ à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrandant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrandant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou trois (3) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrandant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

*** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées ***